

LE PIMENT

Parti socialiste de Grandson et environs

Avril 2015

Edito



S'engager... ça sert à quoi?

Par Christine Leu Météille, municipale

Les médias vibrent déjà de nombreuses analyses concernant les futures élections fédérales de cet automne... Mais ils sont encore discrets concernant les élections communales qui pourtant s'approchent à grands pas. En effet, les candidatures doivent être déposées le 11 janvier 2016, autant dire à fin 2015, compte tenu des fêtes de fin d'année... Chaque habitante et habitant de Grandson peut se poser la question de son intérêt à participer à la vie communale... Mais qu'est-ce que cela représente au juste ?

S'engager sur le plan communal permet de comprendre une grande partie du fonctionnement d'une commune, de s'intéresser à des aspects de la vie publique qui paraissent souvent évidents, mais qui, en fait, ne tombent pas du ciel. Les réalisations sont le résultat de propositions et de choix discutés entre les membres de la Municipalité, puis au sein du Conseil communal, toujours dans le but d'améliorer la vie à Grandson.

Pour le Parti socialiste, les projets doivent servir le plus grand nombre, faciliter la vie des familles, créer des espaces publics agréables, soutenir des emplois de qualité et de proximité, encourager les activités sportives et culturelles, favoriser l'intégration et les relations entre générations et produire des effets équitables.

Souvent, il y a hésitation à adhérer à un parti, car on se retrouve non plus jugé en fonction de ce que l'on propose ou ce que l'on pense, mais plutôt sur la base d'une « étiquette »... Mais au Parti socialiste, on rencontre de riches et multiples individualités avec qui l'on partage des valeurs communes... Cela permet d'échanger, de débattre, mais surtout de faire avancer des projets que l'on ne pourrait pas mener seul... L'action partagée devient plus efficace, plus ciblée et est portée plus largement.

C'est par l'échange, la discussion et l'analyse sérieuse des dossiers que l'on fait - même en étant un parti minoritaire à Grandson - avancer les projets que la population attend.

Pour faire plus ample connaissance, plusieurs moyens s'offrent à vous:

Nos valeurs

Solidarité
Egalité
Justice
Partage
Qualité de vie

*Pour tous,
sans privilège!*



- contactez nos membres au Conseil et à la Municipalité personnellement : Kemal Ameti, Nicolas Dell'Orifice, René-Pierre et Sébastien Deriaz, Aline D'Onia, Patrizia Feroletto, Pascale et Xavier Fischer, Nicole Fisquet Perrier, Laetitia Jaccard Gaspard, Françoise et Raphaëlle Javet, Badi Kalambay, Christine Leu Météille, Evelyne Perrin, Laurent Tièche, Marielle Valdemanin, François Veuve et les deux représentants des Verts, Philippe Jotterand et Nicolas Perrin;

- venez assister à une prochaine séance du Conseil communal, les 7 mai et 25 juin à 20h00 à l'Hôtel-de-Ville

- rejoignez-nous lors de nos prochaines invitations conviviales : rencontre avec Nuria Gorrite le 21 mai, pique-nique dès 18h30 vendredi 12 juin et notre assemblée générale du 30 août (voir les détails sur l'agenda en dernière page).



Conseil communal du 19 mars

Par François Veuve, conseiller communal

A l'ordre du jour du prochain Conseil, il sera question de la suppression de l'octroi de prestations complémentaires AVS / AI au niveau communal... mais ces prestations continueront d'être fournies par la Confédération et le Canton. Pour le PS, le grand enjeu est d'inciter les bénéficiaires potentiels à faire usage de leurs droits.

Le Conseil communal du 19 mars n'a pas été le plus chargé de l'histoire, loin s'en faut. Si l'élargissement et la pose d'un éclairage public à la route de Fiez (le long du chemin DP 13) n'a suscité aucune remarque, la nomination de deux commissions pour de prochains objets a retenu toute notre attention. En effet, un des préavis municipaux qui sera prochainement débattu propose l'abrogation du règlement communal pour l'octroi de prestations complémentaires AVS / AI, donc la suppression du versement de cette aide financière.

De prime abord, toute diminution de prestation sociale éveille en nous un sentiment désagréable : pourquoi abandonner un système qui permet d'améliorer l'ordinaire de personnes se trouvant dans une situation peu en-

vable ? Cependant, il faut bien avouer que dans le cas présent, le règlement en vigueur comporte de nombreuses lacunes. Les prestations octroyées par la Confédération et le Canton ont beaucoup évolué ces dernières années, contrairement au règlement qui n'a pas bougé depuis son introduction, il y a presque 20 ans. Par ailleurs, il devient de plus en plus difficile d'obtenir des informations sur la situation financière réelle de nos habitants, car l'essentiel des données sont traitées au niveau du Canton et sont inaccessibles pour des raisons de confidentialité.

On se rend donc bien compte que notre règlement est aujourd'hui inadapté, et que l'établissement de nouveaux critères pour l'actualiser serait une tâche lourde et difficilement pérenne. A la lecture du préavis (dispo-

nible sur le site internet communal www.grandson.ch dans la rubrique Autorités -> Municipalité -> Préavis municipaux -> n° 563), très bien documenté, on constate que sa conclusion est pertinente. Celle-ci propose notamment la mise en place d'un système d'information destiné au public et aux bénéficiaires potentiels sur les prestations offertes par l'Agence d'Assurances Sociales. Il y a là un réel besoin, et nous soutiendrons bien entendu toute proposition allant dans ce sens. Dans l'intervalle, chère lectrice, cher lecteur, n'hésitez pas à vous approcher d'un de nos membres pour lui faire part de vos questions et suggestions en la matière : nous ne manquons pas de les relayer en bonne et due forme !

Point de vue

TISA (ACS), un accord dangereux, négocié en secret !

Wikileaks a rendu public un document concernant TISA. Là on apprend que le gouvernement suisse participe à des négociations sur l'Accord sur le Commerce des Services (ACS) ou TISA. Ces négociations se tiennent à huis clos.

TISA constitue une grave menace pour l'existence des services publics, car son but est d'ouvrir l'ensemble des services publics à la concurrence internationale - tels que les soins de santé, l'éducation, la protection de l'environnement, la distribution de l'eau etc.

L'Etat devrait subventionner à hauteur égale les établissements publics et privés (p.ex. une clinique, une université ou une école privée etc) de sorte que les contribuables seraient contraints à financer par leurs impôts les profits des investissements privés.

En cas de conflits, une entreprise pourrait défendre son „droit“ au profit en poursuivant l'Etat devant un tribunal d'arbitrage étranger. Par contre, l'Etat ne pourrait pas porter plainte en justice contre une entreprise. De plus, l'Etat serait fortement limité dans son pouvoir de légiférer dans les domaines tels que les normes de protection de la

santé ou de l'environnement. Cet accord saperait la capacité d'un gouvernement national ou local d'empêcher des pratiques dangereuses telles que la fracturation hydraulique ou l'utilisation des OGM.

Il faut exiger que cet accord soit soumis à une large discussion démocratique, car un tel accord ne serait utile qu'aux multinationales.

Par Joseph Goldinger,
membre PS Grandson



Deux trains par heure à Grandson

Par Christine Leu Mètille, municipale

Dès le 13 décembre 2015, la gare de Grandson méritera pleinement son nom en déployant une offre à la demi-heure, propulsant notre commune au rang des bourgs et ville suisses bien desservis: si qu'aujourd'hui deux paires de courses par jours sont à l'horaire, la population bénéficiera alors d'une offre dix fois plus importante!

En quatre minutes, vous serez sans bouchon au centre d'Yverdon-les-Bains ou vous continuerez votre voyage confortablement assis jusqu'à Lausanne ou plus loin encore... De même, les visiteurs seront aussi vite à Grandson pour visiter ses monuments, se balader le long des rives ou déguster un repas dans un de ses fameux restaurants.

Mais d'où vient ce « miracle » ? Et bien, il faut remercier tout d'abord la politique fédérale des agglomérations qui favorise la mobilité durable en encourageant les transports publics et la mobilité douce... Puis, les études qui ont montré que le réaménagement de la gare d'Yverdon-les-Bains pour en améliorer sa capacité était incomparablement plus coûteux que la prolongation du RER sur Grandson... Cette

politique a également été développée par le Département des infrastructures, d'abord sous l'impulsion de François Marthaler, puis activement menée par Nuria Gorrite dès 2011. Très combative pour défendre les besoins de modernisation et d'extension du réseau vaudois, elle a obtenu les moyens nécessaires des Chambres fédérales pour mener les grands projets ferroviaires dont le canton de Vaud a tant besoin.

Pour parler en direct avec la population grandsonnoise de cette nouvelle offre, la section de Grandson et environs a le plaisir de recevoir le 21 mai prochain **Nuria Gorrite**, Conseillère d'Etat et Cheffe du Département des infrastructures et des ressources humaines. **Roger Nordmann**, Conseiller national, parfait connaisseur et

grand défenseur des transports publics interviendra en outre lors de cette rencontre et **Daniel Reymond**, Directeur de Travys SA parlera de l'adaptation de l'offre de la desserte régionale.

Il s'agit d'une occasion à ne pas rater pour écouter ces personnalités, poser vos questions et transmettre vos propositions !

Venez nombreux jeudi 21 mai à 19h00 à l'Hôtel-de-Ville, salle du Conseil, à Grandson !



Agenda

1er mai 2015

Manifestation du 1er Mai 2015 à Yverdon

NON AU TRAVAIL A RALLONGE !

17h00 : Rassemblement sur la Place Pestalozzi ; Distributions de ballons, stands de nourriture (sandwiches, soupe, saucisses) et de boissons

18h30 : Cortège en ville

Dès 19h00 : Allocutions et Fanfare « l'Avenir »

Oratrices et orateurs :

- Comité vente de la Broye

- Arnaud Bouverat - *Membre du Comité directeur d'Unia*

- Nicolas Rochat Fernandez - *Député socialiste au Grand Conseil VD*

Dès 20h30 à la Grande Salle de la Maison des Associations (Quai de la Thielle 3 – 1400 Yverdon) :

Table-Ronde « **Nos retraites à la sauce Berset – l'indigestion ?** »

modérée par Sylviane Herranz, rédactrice en chef de l'Evènement syndical

Intervenantes :

Michela Bovolenta (SSP), Doris Bianchi (USS), Cesla Amarelle (PS), Christiane Jaquet-Berger (AVIVO)

21 mai

19h, Hôtel de Ville: Débat avec *Nuria Gorrite*, Conseillère d'Etat (PS), et *Roger Nordmann*, Conseiller national (PS) - voir page 3.

12 juin

18h30, Kabourias : Pique-nique familial ouvert à toutes et tous. Pour des raisons d'organisation, merci de vous inscrire auprès de René-Pierre Deriaz (lesdd3@bluewin.ch - 079 461 03 89) car les grillades et les boissons sont offertes!



30 août

10h, Refuge de Valeyres-sous-Montagny : Assemblée générale du PS Grandson et environ.

Portrait PS

Sébastien Deriaz



Membre du Conseil communal depuis 2011, Sébastien préside cette année la Commission de gestion après en avoir été membre en 2013, un engagement important et qu'il prend très à cœur. Le rôle de cette commission est d'examiner les rapports d'activités de la Municipalité en 2014.

Sébastien a 25 ans et il est actuellement en dernière année de Master ès Sciences en géosciences de l'environnement.

Faisons connaissance:

1. *Le principal trait de mon caractère* : la persévérance
2. *Ce que j'apprécie le plus chez mes amis* : leur franchise
3. *Mon occupation préférée* : nata-tion et « farniente » en été et en hiver, promenades en raquettes et soirées au coin du feu
4. *L'animal qui me fascine* : le panda, symbole à la fois de force et de douceur
5. *Mes héros dans la vie* : Pierre Rabhi, défenseur d'une agriculture écologique ; Paul Watson ; Mohandas Karamchand Gandhi
6. *Ce que je déteste* : la violence, la méchanceté
7. *Ma devise* : « Trop de repos n'a jamais fait mourir personne » (Tristan Bernard)

Post Scriptum :

« Comment peut-on apprendre à se connaître soi-même ? Par la méditation, jamais, mais bien par l'action » (Gandhi)